



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



États généraux du foncier rural au Niger

un processus participatif pour une meilleure gouvernance foncière, une sécurité alimentaire et nutritionnelle et un développement agricole durable

Contexte

Au Niger, les terres et les ressources naturelles se dégradent et subissent des pressions croissantes. Cette situation engendre un problème d'accès et provoque souvent des conflits violents surtout entre agriculteurs et éleveurs. Pour faire face à cette situation, le gouvernement a adopté à partir des années 1990, une ordonnance fixant les «Principes d'Orientation du Code Rural».

Vingt ans après cette adoption, une étude-bilan de sa mise en œuvre a été conduite sous la responsabilité du Secrétariat Permanent National du Code Rural. Elle a certes relevé de grandes avancées en matière de gestion du foncier rural au Niger mais elle a fait ressortir le caractère inachevé et disparate du dispositif juridique et institutionnel de la gouvernance foncière au Niger.

Déjà en octobre 2014, le Comité National du Code Rural (CNCR) avait validé la recommandation de l'étude relative à la nécessité d'organiser des états généraux sur le foncier rural. L'un des objectifs de cette rencontre nationale est d'aboutir à l'élaboration d'une note de politique foncière au Niger.

C'est dans ce sens que l'Organisation des

Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Code Rural ont organisé un premier atelier national sur les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (DVGF) et sur le Cadre et Lignes Directrices sur les politiques foncières en Afrique (CLD). L'atelier, qui a été réalisé avec un financement de l'Union Européenne, de la France, a abouti à des conclusions insistant encore sur l'élaboration d'une politique foncière globale et cohérente basée sur une structure forte et inclusive à la lumière des DVGF et de CLD.

Les DVGF constituent le premier document négocié (2012) à l'échelle mondiale consacré à la reconnaissance et à la protection des droits fonciers. Elles favorisent l'accès sécurisé à la terre, aux pêches et aux forêts comme moyen d'éradication de la faim et la pauvreté, elles soutiennent le développement durable et la protection de l'environnement. Les CLD ont été conçus pour contribuer à la révision, à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques foncières en Afrique. Les deux documents ont été développés avec une large participation et consultation des divers d'acteurs concernés.



Le processus vers les états généraux

Après de longues discussions préliminaires entre la FAO et les différents acteurs concernés tout au long des années 2015 et 2016, en Juin 2017, un comité technique multi-acteurs chargé de préparer les états généraux du foncier au Niger a été mis en place par arrêté du Ministre de l'Agriculture et l'Elevage, Président du Comité National du Code Rural. Il est composé de 23 membres issus des Ministères et institutions techniques de l'État, des Organisations de la Société Civile (OSC), des universitaires, des partenaires et d'autres personnes ressources. Pour mener à bien la mission de ce comité, ces 23 membres sont repartis en trois sous-comités, en charge, respectivement de préparer la réflexion des états généraux sur les grands thèmes suivants: 1) Cadre juridique et institutionnel, 2) Sécurisation et aménagement foncier, 3) Enjeux et défis.

Comité technique

basé sur
la participation
et la coordination

23 membres
provenant des
des différents
acteurs

Comité National du Code Rural

Comité multi-acteurs

Ministère (10)
Code Rural (5)
Société civile (4)
Université (2)
Personne ressource (1)
FAO et partenaires (1)

Sous-Comité 1 Cadre Juridique et institutionnel

Sous-Comité 2 Sécurisation et aménagement foncier

Sous-Comité 3 Enjeux et défis

Résumé du calendrier du processus de
préparation des EGFR

Janvier: un atelier national sur
les directives volontaires pour
une gouvernance responsable
des régimes fonciers, le Cadre
et Lignes Directrices sur les
politiques foncières en Afrique
(CLD)

Octobre: 3^e Réunion du CNCR

2014



©FAO/Ingeborg Gaarde

Formations OSC
sur les DVGF à
Dosso et Tillabéry

2015



Mobilisation des acteurs

➔ La préparation des états généraux sur le foncier au Niger s'est déroulée selon un processus inclusif impliquant tous les acteurs concernés par la question foncière. Elle a été marquée par:

➔ Une série d'ateliers de renforcement de capacité sur les DVGF des différents acteurs dans toutes les régions;

➔ Des journées de dialogue sur le foncier avec les parlementaires et les chefs traditionnels;

➔ Des réunions d'information et de dialogue avec les acteurs;

➔ Des ateliers régionaux d'enrichissement du rapport du comité technique, assorti de recommandations dont les principales sont les suivantes:

➤ Renforcer les capacités des acteurs sur les DVGF et les textes du Code Rural à tous les niveaux et dans toutes les régions;

➤ Rendre les textes accessibles à tous, par exemple par la vulgarisation de livrets imagés traduits en langues nationales;

➤ Rendre opérationnelles les institutions chargées des textes du Code Rural;

➤ Impliquer fortement la société civile dans l'élaboration de la politique foncière;

➤ Lancer un observatoire du foncier pour que les DVGF soient véritablement prises en compte dans l'élaboration de la possible future loi foncière.

➔ Le pré-forum organisé par la FAO et les OSC, avec en particulier l'objectif de former les acteurs sur les DVGF et d'autres instruments sur la gouvernance foncière. Ce pré-forum a permis d'analyser les différentes problématiques sur le foncier afin de préparer les états généraux. Il a enregistré la participation d'experts du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Bénin, pour un partage d'expérience.

Fortement impliquée dans ce processus, la société civile a été représentée par quatre personnes au comité technique et leur contribution a consisté en la mobilisation des acteurs durant la phase préparatoire et pendant les états généraux eux-mêmes.



Demande du Ministère de l'agriculture et de l'élevage (à travers le Code Rural) à la FAO pour un appui à la tenue des états généraux du foncier.

Juin: Mise en place du Comité Technique;
Juillet: Les PTF se regroupent en appui à la préparation des EGFR;
Septembre: atelier de renforcement des capacités;
Novembre: ateliers régionaux.

23 janvier: Atelier des chefs traditionnels;
30 janvier: Journée parlementaire;
09-11 février: Pré-forum OSC et formation sur les DVGF;
13-16 février: tenue des états généraux du foncier rural au Niger.

2016

2017

2018

vers une politique foncière au Niger à la lumière des directives volontaires en matière de gouvernance foncière en vers un observatoire national de la mise en œuvre des recommandations des états généraux du foncier



Un engagement fort des partenaires techniques et financiers

La FAO continue, avec l'appui financier, d'appuyer le processus de préparation des états généraux depuis 2015. Pour davantage renforcer son appui, elle a identifié et mobilisé d'autres partenaires intéressés par la question foncière au Niger. A partir de juillet 2017 à la suite de l'installation du comité technique, plusieurs PTF dont entre autres, l'UE, la GIZ, la France, la CTB, la Banque Mondiale, CEDEAO, CEA et le FIDA se sont engagés à

soutenir la tenue des états généraux du foncier. A travers le cadre de concertation sur le foncier, ils se réunissent régulièrement pour s'accorder sur l'accompagnement à apporter au gouvernement la tenue des états généraux. Ils ont aussi manifesté leur détermination à continuer à travailler d'une manière concertée sur le foncier, à l'issue des états généraux, afin de contribuer à mettre en application les recommandations.

Conclusion

La mise en place d'un Comité technique multi-acteurs en juin 2017 a lancé un processus participatif qui a abouti à la tenue des Etats Généraux du foncier. Ce processus est une chance offerte aux représentants des citoyens de prendre part pour la première fois aux débats sur le foncier rural. Les réponses aux défis de la gouvernance foncière ne peuvent être relevées qu'en continuant dans cet esprit multi-acteurs.

La tenue des états généraux est une opportunité pour donner une impulsion positive à la gouvernance foncière et au développement global au Niger. Le suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations issues de ce forum est indispensable. A terme, elle permettra de tendre vers l'élaboration de politiques et de stratégies cohérentes suivies d'une mise en œuvre coordonnée de toutes les initiatives liée à la gouvernance foncière, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger.

Dans le processus de la formulation d'une politique foncière inclusive, les DVGF vont jouer un rôle de premier plan en prônant l'accès équitable aux ressources naturelles et en défendant tous les droits fonciers légitimes, dans la perspective d'une bonne gouvernance foncière, notions qui ont été au cœur des débats de ces états généraux.



Plus information

FAO Niger: FAO-Niger@fao.org

FAO website sur le foncier : <http://www.fao.org/tenure/voluntary-guidelines/fr/>

